



Le 25 septembre 2025

COMMUNIQUÉ

Réaction au propos de Guillaume Prévost :

l'École, lieu d'apprentissage et de respect des consciences !

Suite aux récents propos de Guillaume Prévost, nouveau secrétaire général de l'Enseignement catholique, concernant la place de la prière en cours dans nos établissements, le Spelc souhaite simplement rappeler son attachement à deux principes essentiels :

- le respect de la liberté de conscience de chaque élève et chaque enseignant, quelles que soient ses convictions religieuses,
- la mission fondamentale de l'école : transmettre le savoir et favoriser la citoyenneté dans un cadre inclusif.

Le Spelc considère que l'École est un lieu commun où chacun se sent accueilli dans sa singularité. La prière est un choix intime et spirituel qui relève du choix personnel. Elle ne doit pas être un élément imposé ou indirectement contraint dans le cadre de l'enseignement.

Notre position n'enlève rien à la valeur du projet éducatif de l'Enseignement catholique, qui a toute sa place dans l'histoire de la culture de notre société. Nous appelons tout simplement à bien distinguer ce qui relève de l'éducation commune et ce qui appartient à la vie spirituelle de chacun.

Nous rappelons que la réglementation actuelle permet déjà la prière dans les établissements. Le contrat avec l'État demande simplement de le faire en dehors des obligations réglementaires de service (ORS). La liberté de conscience de chacun implique le volontariat et la proposition plutôt que l'obligation et l'injonction.

Dans un contexte où la cohésion sociale devient précieuse, le Spelc pense qu'il est essentiel de privilégier le dialogue, le respect mutuel et la construction d'un espace scolaire ouvert, où toutes les sensibilités peuvent coexister dans la sérénité, ce qui n'empêche pas ceux qui le souhaitent de pouvoir pratiquer leur foi en conscience.

**C'est là notre vision du projet éducatif
de l'Enseignement catholique.**